



L'histoire des calendriers

Calendriers ou « calendarium » en latin, vient de « calandae » c'est-à-dire le premier jour du mois chez les Romains. C'était au premier jour que les pontifes (ou prêtres de la religion romaine) annonçaient au peuple les dates des jours fériés du mois qui commençait (« calandae » vient de « calare » qui veut dire « appeler »). Par extension, le calendrier deviendra le livre de compte où seront consignées les calendes successives.

Si, d'évidence, et quelque soit la civilisation, le jour est l'unité de la mesure du temps, le mois ou l'année seront des séquences plus relatives et dont les variations, suivant les cultures, devront obligatoirement donner lieu à des réajustements, dans la mesure où la première préoccupation de l'homme est de prévoir le retour des saisons, indispensable à l'agriculture comme à l'élevage.

Les premiers calendriers, à l'aube de l'humanité, furent directement inspirés des phases et quartiers de la lune (calendrier lunaire). Malheureusement, ces calendriers basés sur les lunaisons n'offrent qu'une année de 12 mois de 30 et 29 jours, soit une année de 354 jours. L'écart considérable de 11,25 jours par rapport à la réalité crée des décalages tels qu'ils font passer un mois primitivement d'été en automne puis en hiver, enfin au printemps, le tout sur un cycle de 36 ans !

Le calendrier solaire, quant à lui, est basé sur la révolution apparente du soleil autour de la Terre, soit un cycle de 365 jours 24. Il est à l'origine de l'actuel calendrier du monde chrétien.

En 45 avant J.C., la réforme de César débouche sur le calendrier « Julien », instituant le principe de l'année bissextile de 366 jours tous les quatre ans. Mais malgré ce principe, un retard s'accumule au point qu'il finira par atteindre 10 jours en 1582. C'est à cette date que le Pape Grégoire XIII décide que, si les années bissextiles doivent être maintenues, il faut, par contre que les années séculaires (c'est-à-dire se terminant par 2 zéros) cessent de l'être, sauf celles dont le nombre est divisible par 4 (les millésimes 1600 et 2000 sont donc restées des années bissextiles). Ce système permet ainsi de supprimer les trois jours de trop qui apparaissent tous les quatre siècles. Cette réforme fut adoptée en France par Henri II en 1582 et l'on passa directement du 9 au 20 décembre.

A noter : le choix définitif et obligatoire de la date du 1^{er} janvier comme début de l'année, date de 1564 par Charles IX (Edit de Roussillon du 2 août 1584).

Le Musée de La Poste possède plus de 6 000 calendriers de facteur, de 1854 à nos jours. Ils constituent une riche source d'information pour les renseignements postaux qu'ils contiennent et les images de société française du temps passé qu'ils nous renvoient.



Histoire des calendriers des PTT

Dès le XVIII^e siècle, la pratique qui consiste à offrir un calendrier à l'occasion de la nouvelle année se répand de plus en plus. Les premiers facteurs (1760 à Paris) ne manqueront pas d'exploiter cette tradition d'autant qu'ils en attendront une gratification qui ne pouvait que compléter leur maigre salaire.

Mais pourquoi un calendrier ? Tout simplement parce que son utilité quotidienne, tout au long de l'année, en fait un cadeau utile et conservé toute l'année.

Dès 1699, la Poste, apparaît dans l'Almanach royal qui donne des indications sur les départs des courriers, l'emplacement des bureaux et des rares boîtes à lettres. Cet almanach sera ensuite « national » (1793-1804), « impérial » (1805-1814), « royal » (1815-1847), « national » (1848-1852) et « impérial » (1853-1870).

En 1762, le « sieur Grangé », un imprimeur édite de manière sauvage un « almanach de la Poste de Paris » qui contient un calendrier, des renseignements postaux, un plan de Paris... et quelques chansons ! En 1772, il obtient le privilège royal de publier son almanach nommé « almanach de la Poste à Paris par une société de gens de lettres ». « Les gens de lettres » sont, bien entendu, les facteurs, qui voient dans leur almanach, un moyen astucieux d'entretenir de bonnes relations avec le public tout en servant leurs intérêts.

En 1854, l'almanach des gens de lettres va donner l'idée à l'administration de lancer la diffusion d'un almanach contrôlé par ses soins. Le 17 août 1855, la décision est officiellement prise. Désormais, l'almanach du facteur est considéré comme un document de service et elle y place des renseignements postaux mais aussi des informations relatives à la vie locale. Le calendrier du facteur est édité à ses débuts par l'imprimeur-libraire Mary-Dupuis. Puis Oberthur est choisi comme imprimeur. Cette maison a le monopole jusqu'en 1870. Tout éditeur peut désormais entreprendre la publication en se conformant toutefois aux prescriptions de l'administration qui contrôle la validité de l'information contenue.

En 1857, 800 000 calendriers sont distribués et dix ans plus tard, ce sont près de 2 millions d'exemplaires qui entrent dans les foyers. Aujourd'hui, la production annuelle est estimée à 15 millions d'exemplaires.